



A Bayeux,
Le Vendredi 26 février 2021

«Civilité_Courte» «Prénom» «NOM»
«Adresse_personnelle»
«Code_Postal» «Commune»

«Envoi_par_Courriel»

Affaire suivie par : Stéphane MAZZOLENI
Nos réf. : MS/ADM21_0059 A 0062
Objet : Convocation

«Civilité»,

Je vous prie de bien vouloir assister en qualité de représentant «Adhérent_Convocation» à la réunion du Comité Syndical qui se déroulera le

Mardi 9 mars 2021 à 17h30
au siège du SEROC
ZAC de Bellefontaine
1 Rue Marcel Fauvel - 14400 BAYEUX

Afin d'assurer le quorum, vous trouverez ci-jointe la liste des suppléants de votre collectivité. En cas d'empêchement, je vous invite à prendre contact avec l'un d'eux pour vous remplacer.

La présente convocation est accompagnée du rapport détaillé des sujets inscrits à l'ordre du jour qui est le suivant :

- **Dossier n°1** : Approbation du compte-rendu du comité syndical du 26 Janvier 2021
- **Dossier n°2** : Adoption du compte de gestion – Année 2020
- **Dossier n°3** : Adoption du compte administratif – Année 2020
- **Dossier n°4** : Affectation du résultat
- **Dossier n°5** : Vote du budget primitif (principal et annexe) – Année 2021
- **Dossier n°6** : Adoption du règlement intérieur des instances
- **Dossier n°7** : Attribution du marché n°2021-001 : Location et entretien des vêtements de travail
- **Dossier n°8** : Création de poste : Avancement de grade
- **Dossier n°9** : Affaires diverses

Afin de limiter les risques de contamination liés à la pandémie de la covid-19, nous rappelons que le port du masque est obligatoire dans les endroits clos.

De plus, il vous est conseillé d'apporter votre stylo afin de signer la feuille d'émargement. Le SEROC mettra à votre disposition du gel hydroalcoolique.

Je vous remercie de confirmer votre présence par courriel à l'adresse secretariat-direction@seroc14.fr et vous prie d'agréer, «Civilité», l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente,
Christine SALMON

Syndicat mixte de traitement
Et de valorisation des déchets ménagers
de la Région Ouest Calvados
(SEROC)

Liste des suppléants de votre collectivité
«Adhérent»

METTRE LES DELEGUES SUPPLEANTS

Prénom + nom + téléphone

En cas d'indisponibilité de votre part, merci de prévenir le secrétariat de direction au
02.31.51.69.60 ou par mail secretariat-direction@seroc14.fr



POUVOIR

Je soussigné(e), **«Prénom» «NOM»** («Adhérent»), délégué(e) titulaire, donne pouvoir à

.....
.....

en application de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, de voter en mon nom pour les affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du Comité Syndical qui aura lieu le **mardi 9 mars 2021 à 17h30.**

Fait à

Le

Signature du délégué titulaire :



Comité Syndical

Mardi 9 Mars 2021

17h30

Au siège du SEROC

Dossiers inscrits à l'ordre du jour
--

Sommaire

Dossier n°1 : Approbation du compte-rendu du comité syndical du 26 Janvier 2021.....	3
Dossier n°2 : Adoption du compte de gestion – Année 2020	3
Dossier n°3 : Adoption du compte administratif – Année 2020	3
Dossier n°4 : Affectation du résultat	4
Dossier n°5 : Vote du budget primitif (principal et annexe) – Année 2021	4
Dossier n°6 : Adoption du règlement intérieur des instances	4
Dossier n°7 : Attribution du marché n°2021-001 : Location et entretien des vêtements de travail....	4
Dossier n°8 : Création de poste : Avancement de grade	5
Dossier n°9 : Affaires diverses	5

Annexes

Annexe n°1	Dossier n°3 : Adoption du compte administratif : Note de présentation
Annexe n°2	Dossier n°5 : Vote du budget primitif : Note de présentation
Annexe n°3	Dossier n°6 : Règlement intérieur des instances

Dossier n°1 : Approbation du compte-rendu du comité syndical du 26 Janvier 2021

Exposé des motifs

Madame la Présidente interrogera les délégués sur les éventuelles remarques qu'ils ont à apporter au compte-rendu du comité syndical du 26 janvier 2021.

Dossier n°2 : Adoption du compte de gestion – Année 2020

Exposé des motifs

Madame la Présidente indiquera que le compte de gestion établi par les services du Trésor est conforme au compte administratif du syndicat et qu'il y a identité de valeur entre les écritures du compte administratif de la Présidente et celle du compte de gestion du Receveur tant pour le budget principal que pour le budget annexe.

014005
TRÉS. BAYEUX-MONCEAUX-EN-BESSIN

helios
Société de Services

Etat II-2
Exercice 2020

89500 - SYNDICOM OM SEROC

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	571 648,83		51 510,21		623 159,04
Fonctionnement	5 448 321,36		609 734,62		6 058 055,98
TOTAL I	6 019 970,19		661 244,83		6 681 215,02
II - Budgets des services à caractère administratif					
87200-OM TRAITMT ANC DECHARGE					
Investissement	12 050,75		2 721,99		14 772,74
Fonctionnement	-41 239,34		-6 213,88		-35 025,46
Sous-Total	53 290,09		-3 491,89		49 798,20
TOTAL II	53 290,09		-3 491,89		49 798,20
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	6 073 260,28		657 752,94		6 731 013,22

Budget Principal

Budget Annexe

Résultats cumulés

Résultats 2020

Excédents cumulés

Madame la Présidente proposera d'en échanger.

Dossier n°3 : Adoption du compte administratif – Année 2020

Exposé des motifs

Cf. annexe 1 : Compte administratif 2020 : Note de présentation.

Madame la Présidente vous proposera d'en délibérer.

Dossier n°4 : Affectation du résultat

Exposé des motifs

Cf. annexe 1 : Compte administratif 2020 : Note de présentation.

Madame la Présidente vous proposera d'en délibérer.

Dossier n°5 : Vote du budget primitif (principal et annexe) – Année 2021

Exposé des motifs

Cf. annexe 2 : Budget primitif 2021 : Note de présentation.

Madame la Présidente vous proposera d'en délibérer.

Dossier n°6 : Adoption du règlement intérieur des instances

Exposé des motifs

Madame la Présidente informera que les collectivités territoriales doivent se doter d'un règlement intérieur dans les six mois suivant leur installation selon les articles L.2121-8 et L.5211.1.

Il sera rappelé que le comité syndical du SEROC a été installé le 15 septembre 2020 et a, par conséquent, jusqu'au 15 mars 2021 pour adopter son règlement intérieur des instances.

Le règlement intérieur est annexé à cet ordre du jour (annexe 3).

Dossier n°7 : Attribution du marché n°2021-001 : Location et entretien des vêtements de travail

Exposé des motifs

Madame la Présidente informera que le SEROC rencontre des difficultés avec le titulaire actuel du marché de vêtements de travail, la société DIEUZY (EURO BLANC), tant au niveau des prestations qui ne correspondent pas aux besoins préalablement définis qu'au niveau du suivi de la facturation.

Après de nombreux échanges et courriers depuis la fin de l'année 2019, quelques améliorations ont été apportées mais des erreurs de livraison et oublis demeurent.

Ainsi, un courrier recommandé a été envoyé au prestataire pour l'informer que la tranche conditionnelle du marché ne serait pas affermie.

Un nouveau marché public de location et d'entretien des vêtements de travail pour les agents du SEROC a donc été lancé le 1^{er} février 2021 selon la procédure adaptée.

Sa durée a été fixée à 3 ans avec possibilité de le reconduire deux fois pour un an, soit une durée maximale de 5 ans.

La remise des offres est prévue le 26 février.

Les critères d'analyse sont les suivants :

- ✓ Prix de la prestation : sur 40
- ✓ Valeur technique : sur 50 dont :
 - Qualité des vêtements proposés (esthétique, fonctionnel...),
 - Qualité de la prestation proposée (SAV, interlocuteur dédié, outil de gestion, traçabilité des vêtements, suivi d'exécution des prestations et de la facturation, modalités de livraison...),

- Taux de couverture
- ✓ Performances en matière de protection de l'environnement : sur 5
- ✓ Date de démarrage de la prestation, délais et planning d'exécution : sur 5

L'analyse des offres sera présentée à la Commission achats qui se tiendra en amont du Comité.

Dossier n°8 : Création de poste : Avancement de grade

Exposé des motifs

Madame la Présidente exposera qu'un agent peut bénéficier d'un avancement de grade au regard de son ancienneté.

Cet avancement a été proposé suite à l'entretien professionnel au titre de l'année 2020. Les crédits nécessaires ont été inscrits au budget 2021.

Afin de pouvoir nommer l'agent sur un nouveau grade, il est nécessaire de créer le poste.

Le tableau des effectifs devrait être modifié comme suit :

Grade	Catégorie	Effectif précédent	Mouvement	Nouvel effectif	Temps Complet	Temps Non Complet
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	1	+1	2	2	0

Madame la Présidente vous proposera d'en délibérer.

Dossier n°9 : Affaires diverses